



Police

ZONE DE POLICE 5301 CENTRE ARDENNE
RÉUNION DU CONSEIL DE POLICE DU 18-12-2018

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du 26-11-2018
2. Présentation et vote du budget 2019
3. Marché public de travaux d'aménagement d'un parking route de Marche, 71 à Bastogne – modes de passation et approbation des conditions

LISTE DES DECISIONS PRISES

Le conseil à l'unanimité des membres présents,
DECIDE en séance publique

1. d'approuver le procès-verbal de la réunion du 26 novembre 2018
2. d'approuver le budget de la police locale, exercice ordinaire 2019 au montant de 13.904.352,54 € en recettes et dépenses et l'exercice extraordinaire 2019 au montant de 900.000 € en recettes et dépenses par 65,33 % des voix
3. de choisir la procédure ouverte pour la partie génie civil et la procédure négociée sans publication préalable pour la partie techniques spécial du marché de travaux d'aménagement d'un parking route de Marche à Bastogne et d'en approuver les cahiers spéciaux des charges.

La présente liste descriptive et le budget 2019 peuvent être consultés au secrétariat de la zone de police du 20 décembre 2018 au 02 janvier 2019.

Ainsi publié dans les maisons communales de la zone de police et sur le site internet de la zone de police le 20 décembre 2018 conformément à la loi du 07.12.1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux.

Par le Collège de Police,

La Secrétaire,
Fabienne CULOT

le Président,
Benoît LUTGEN

Christian Glaupe
Président